

**FICHE DE DONNÉES DE
SÉCURITÉ**

Numéro d'article/Nom commercial 34/4108 Date d'impression 11/02/2023
Version/Date de publication : 4 / 11/02/2023 Page 1 de 7

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 étiquette d'un produit**

Couleur Bordeaux pour
bougies

Numéro d'article/Commercenom34/4108

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations
conseillées contre GénéralutiliserColoration
d'hydrocarbures, cires, huiles et graisses****1.3 Coordonnées du fournisseur des données de
sécuritéfeuille****Identification de la société/entreprise**

Nom	EVRICOM LTD 28, boulevard Kniaz Alexandre
Rue/numéro de BP :1	Battenberg
Ville	6000 STARA ZAGORA
Téléphone#	+359 42 692900
Télécopie#	+359 42 649088
E-mail	bureau@evricom.com

1.4 Numéro d'urgence

Téléphone#112

SECTION 2 : Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement CE 1272/2008 (CLP)**

Le mélange est classé comme non dangereux selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP].

2.2 Éléments d'étiquetage

Nature deDanger---
Mentions de danger(CLP) aucun étiquetage de danger requis
Conseils de prudence(CLP)---
Composant(s) dangereux déterminant(s) de l'étiquetage

Dispositions particulières concernant l'étiquetage de
certains mélanges

2.3 Autres dangers

SECTION 3 : Composition / informations sur les ingrédients

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

3.1 Substances

Mélange de cires, colorants et additifs 3.2

Mélanges

Ingrédients dangereux

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro d'article/Nom commercial	34/4108	Date d'impression	11/02/2023
Version/Date de publication :	4/ 11/02/2023	Page	2 sur 7

SECTION 4 : Premiers secours**4.1 Description des premiers****secours Informations générales****En cas d'inhalation En cas de contact cutané****Après contact oculaire****Après avoir avalé**

Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin.

Amener la victime à l'air frais. Consulter un médecin en cas de problèmes. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon.

Rincer immédiatement les yeux à grande eau courante pendant 10 à 15 minutes. en maintenant les paupières écartées. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

NE PAS faire vomir. Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Recherchez un traitement médical en cas de problèmes.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardé**Symptômes**

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et particulier traitement nécessaire**Informations au médecin**

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone , jet d'eau pulvérisée , poudre d'extinction , mousse.

Moyens d'extinction qui doivent ne pas être utilisé pour des raisons de sécurité les raisons

Jet d'eau complet

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou mélange**Produits de combustion possibles**

Oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement de protection spécial pour les pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome.

Informations Complémentaires

Ne laissez pas l'eau utilisée pour éteindre un incendie pénétrer dans les égouts, le sol ou les cours d'eau.

Ne laissez pas l'eau du feu pénétrer dans les eaux de surface ou souterraines. Vous devez éliminer l'eau d'extinction contaminée conformément aux réglementations en vigueur les autorités.

**FICHE DE DONNÉES DE
SÉCURITÉ**

Numéro d'article/Nom commercial	34/4108	Date d'impression	11/02/2023
Version/Date de publication :	4/ 11/02/2023	Page	3 sur 7

SECTION 6 : Mesures en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter la formation de poussière. Ne respirez pas la poussière. En cas de formation de poussière, utilisez un masque anti-poussière. Tenir à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2 Précautions environnementales

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, les eaux de surface ou les égouts. Le rejet dans l'environnement doit être évité.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser le produit répandu avec une pelle et une brosse. Évitez de provoquer de la poussière. Aspirateur industriel recommandé pour éviter de provoquer de la poussière. Nettoyer les zones souillées avec un nettoyant ménager classique.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipements de protection individuelle : voir section 8, Élimination : voir section 13

SECTION 7 : Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour être en sécurité manipulation Éviter contact avec les yeux et la peau. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire, fumer, renifler. Assurez-vous qu'il y a un échange d'air suffisant et/ou que les locaux de travail sont aspirés. Éviter la formation de poussière.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences pour les magasins et conteneurs	Tenir à l'écart des sources d'ignition et de chaleur. Conservez dans un endroit frais et sec. Conserver dans un endroit bien aéré. Gardez le récipient bien fermé. Protéger des lumière du soleil.
---	--

Classe de stockage	11
--------------------	----

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Usage général	Coloration des hydrocarbures, cires, huiles et graisses
---------------	---

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle**

8.2 Contrôles de l'exposition

Respiratoire protection respiratoire	Avec une utilisation correcte et appropriée et dans des conditions normales, une protection n'est pas requis. Prévoir une bonne ventilation et/ou un système d'échappement dans les travauxzone. Portez un masque anti-poussière en cas de poussière excessive.
Mainprotection	Porter des gants appropriés.- selon les normes DIN/EN EN 420, EN 388 et EN 374 Partie1,3
Œillunettes de protection	selon EN 166.
Corpsvêtements de protection	des vêtements et des chaussures de protection appropriés.
Protection générale ethygiène lors de l'utilisation. Laver mesures avant de les réutiliser.	Tenir à l'écart de la nourriture et des boissons. Ne pas manger, boire ou fumer mains avant les pauses et après le travail. Laver les vêtements contaminés

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro d'article/Nom commercial 34/4108

Version/Date de publication : 4 / 11/02/2023

Date d'impression 11/02/2023

Page 4 sur 7

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Formulaire solide
Couleur rouge
Odeur caractéristique

Informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement

Point d'ébullition initial et plage d'ébullition 130 °C
Point de fusion/point de congélation 60 °C 60 °C
Point d'éclair/plage de point d'éclair 150 °C
Température d'allumage > 200 °C
Solubilité Le produit est difficile à dissoudre dans l'eau.
Pression de vapeur non déterminé --- ---
Densité non déterminé --- ---
Viscosité --- --- ---
Limites d'explosion --- ---
Temps d'écoulement 4mm (DIN) non déterminé
PH --- ---
Coefficient de partage: n-octanol/eau --- ---

9.2 Autres informations

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Non réactive

10.2 Stabilité chimique Le produit est stable dans des conditions normales de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses ---

10.4 Conditions à éviter Éviter la formation de poussière. Évitez les dépôts de poussière. Tenir à l'écart des sources d'ignition - Interdiction de fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.

10.5 Incompatibles matériaux acides et bases forts, agents oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux peuvent être libérés : Des vapeurs dangereuses peuvent se former lors d'un incendie. En cas d'incendie Oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Remarques générales

Aucun test toxicologique n'a été réalisé avec le mélange.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique ---

**FICHE DE DONNÉES DE
SÉCURITÉ**

Numéro d'article/Nom commercial	34/4108			Date d'impression	11/02/2023
Version/Date d'édition :		4/	11/02/2023	Page	5 sur 7

12.2 Persistance et dégradabilité

Texte d'évaluation	---
Degré d'élimination	---
Méthode analytique	---

12.3 Potentiel bioaccumulatif

12.4 Mobilité dans le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6 Autres effets indésirables

Les propriétés écotoxicologiques de ce mélange sont déterminées par les propriétés écotoxicologiques des composants individuels (voir section 3).

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

RecommandationJeter des déchets conformément à la législation applicable.
Le rejet dans l'environnement doit être évité.

Emballages contaminés**RecommandationJeter**

des déchets conformément à la législation applicable. Non contaminé les colis peuvent être recyclés. Manipulez les colis contaminés de la même manière que la substance elle-même.

**FICHE DE DONNÉES DE
SÉCURITÉ**

Numéro d'article/Commercenom

34/4108

4/

11/02/2023

Date d'impression

11/02/2023

Page

6 sur 7

Version/Date de publication :

SECTION 14 : Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU**

ADR, IATA,IMDG---

14.2 Nom d'expédition officiel de l'ONU

Désignation du produit:ADR/RID ---

Nom d'expédition:IATA-DGR ---

Nom d'expédition:IMDG ---

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ClasseADR/RID---

Code:ADR/RID---

ClasseIATA-DGR---

Sous-risqueIATA-DGR---

ClasseIMDG---

Sous-risqueIMDG---

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IATA,IMDGNon

emballage pour marchandises dangereuses requis

14.5 Dangers environnementaux

Polluant marin----

IMDG

EmS---

Rangement etségrégation---

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7 Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et l'IBCCode

Informations Complémentaires

égaliseur ---

Limitéquantités---

Spécialdes provisions---

Tunnelrestriction---

Transportcatégorie---

Numéro Kemmler ---

Pas de marchandise dangereuse au sens de ces règles de transport.

SECTION 15 : Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation spécifiques en matière de sécurité, de santé et d'environnement à la substance ou au mélange****Réglementations nationales****Allemagne**

Classe de stockage 11

Classe de danger pour l'eau 1

Informations sur les limitations de travail Aucune mesure particulière n'est requise.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro d'article/Nom commercial
34/4108
Version/Date de publication :

Date d'impression 11/02/2023
Page 7 sur 7

4 / 11/02/2023

SECTION 16 : Autres informations

Mentions de danger (CLP)
aucun étiquetage de danger
requis

Raison du changement Révision générale

Abréviations

--- aucune donnée, non déterminé ou sans objet

ATTEINDRE Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques (Verordnung (EG) Nr. 1907/2006)

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques

DL50 Dose létale médiane

CL50 Concentration létale médiane

CE50 Dose efficace médiane

CI50 Concentration médiane inhibitrice

VCI Verband der Chemischen Industrie

CAS Service de résumés chimiques

EINECS Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

ELINCS Liste européenne des substances chimiques notifiées

PNL Plus de polymères

CLP Règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage

PAR Communauté européenne

EXEMPLE

WGK Wassergefährdungsklasse (selon AwSV, annexe 1 (5.2))

AGW Arbeitsplatzgrenzwert

ADR Accord Européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route concernant le transport international de marchandises dangereuses par route)

DÉBARRASSER Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

Transport de substances dangereuses par chemin de fer)

IATA Association du transport aérien international

IMDG Marchandises dangereuses maritimes internationales

MARPOL Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARine POLLution)

EmS Horaires d'urgence

Les informations contenues dans cette fiche technique ont été établies au mieux de nos connaissances et étaient à jour au moment de la révision. Il ne représente pas une garantie pour les propriétés du produit décrites au sens des règles légales de garantie.